

223C2018
FR0013176526-FS0949

8 décembre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VALEO
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 décembre 2023, la société de droit suisse UBS Group AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 1^{er} décembre 2023, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VALEO hors marché et d'une diminution du nombre d'actions VALEO détenues par assimilation, au résultat desquelles l'exemption de *trading* s'applique en vertu des dispositions de l'article 223-13 I, 2^o du règlement général. Le déclarant ne détient plus aucun titre VALEO au sens des dispositions précitées.